

# Le concept d'École Bleue

**IO1/A2 Etude**

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

## **Préambule: Synthèse des questionnaires**

L'économie bleue induit plusieurs secteurs d'activités, parmi les plus cités dans l'enquête, on retrouve la pêche, le tourisme, le transport, l'aquaculture, la sécurité, la construction et les énergies renouvelables ce qui a trait à l'économie et donc aux métiers rattachés à la mer, aux océans ou aux côtes ainsi qu'à la demande en ressources humaines ayant un impact sur l'économie du pays. Une autre composante de l'économie bleue, et même un préalable à celle-ci, est l'éducation et la sensibilisation à l'environnement des populations et cela dès le plus jeune âge afin d'exploiter durablement les ressources naturelles.

Enfin à l'échelle locale, l'économie bleue est perçue comme une activité transversale, avec une pluralité d'acteurs et de secteurs d'entreprises, qui s'inscrit dans le champ du développement local maritime durable.

### **1. Définition et principes de l'économie bleue**

#### ***Définition et poids économique***

L'économie bleue correspond à l'économie maritime appliquée aux principes de développement durable. Elle consiste au développement des activités maritimes classiques ou qui auront évoluées vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement ou de nouvelles pratiques en s'assurant du respect des principes du développement durable et en allant vers l'éradication de la pauvreté.

A l'échelle mondiale, l'économie maritime comprend un ensemble d'activités économiques liées aux océans et aux mers ainsi qu'aux côtes. Son poids économique est de 1 500 milliards d'euros (1310 pour les secteurs traditionnels et 190 pour les nouveaux secteurs) soit le second poste économique dans le monde derrière l'agroalimentaire (2 000 milliards), mais devant les télécommunications et internet (800)

et l'aéronautique (620). En 2020, les estimations montent à 2 550 milliards d'euros de CA, dont 450 pour les nouveaux secteurs.<sup>1</sup>

Le contexte mondialisé actuel est propice à la croissance bleue, en effet la globalisation des océans et de la mer est une réalité et même un besoin afin d'acquérir tous les biens nécessaires pour l'industrie (santé, agroalimentaire, chimie etc.). De plus, les innovations technologiques permettent de renforcer certains secteurs traditionnels (tourisme, diversification de la pêche, activité portuaire, patrimoine etc.) et d'en faire émerger de nouveaux via les nouvelles ressources, énergies, protéines, médicaments et activités trouvées qui corroborent vers une croissance économique.

La croissance bleue est ainsi décrite comme un levier d'entraînement, pour les zones littorales et côtières, génératrice d'emplois dans six grands secteurs :

- naval et nautisme (construction navale, réparation, démantèlement mais aussi tourisme côtier et maritime, notamment les croisières ainsi que la sensibilisation au milieu marin et la valorisation de la culture, des savoir-faire et du patrimoine de la mer – ex : musées, aquariums, visite d'entreprise et participation à des activités économiques),
- sécurité et sûreté en mer (en passant par la communication maritime, enjeu important pour éviter des accidents dévastateurs économiquement et environnementalement),
- environnement et aménagement du littoral (protection des côtes, du littoral et de l'espace marin),
- ports infrastructures et transports maritimes (équipements dont les conteneurs (fret) et la logistique correspondante : négoce, entreposage etc.),
- ressources biologiques marines (exploitation durable avec la pêche artisanale et industrielle, l'aquaculture, bio-prospection etc.),
- ressources énergétiques et minières marines (énergies offshore, extractions de minéraux des fonds marins etc.).



### ***Le milieu marin, une richesse fragile***

Cet enthousiasme doit être relativisé du fait de la faible connaissance du milieu marin - seul 10% des espèces marines sont identifiées - et d'importantes externalités négatives des activités humaines conjuguées aux conséquences du réchauffement climatique. Les enjeux face à l'augmentation de la pression sur le milieu marin (trafic maritime incessant, surexploitation des ressources et du milieu côtier, urbanisation galopante du littoral ...) et les conséquences environnementales (gestion des déchets, acidification de l'eau, élévation de la température et du niveau des mers, changements de courants, pertes

<sup>1</sup> [https://www.researchgate.net/publication/326033424\\_2018\\_Annual\\_Economic\\_Report\\_on\\_Blue\\_Economy/link/5b34b75f0f7e9b0df5d31776/download](https://www.researchgate.net/publication/326033424_2018_Annual_Economic_Report_on_Blue_Economy/link/5b34b75f0f7e9b0df5d31776/download)

d'habitats et de ressources biologiques ayant des impacts directs sur la santé des populations) ne peuvent être ignorés aux profits des seuls intérêts économiques et financiers.

Il importe donc de réduire les lacunes de mise en œuvre qui demeurent. Cela s'explique en partie par des capacités humaines et financières limitées, mais aussi par des cultures administratives et politiques, ainsi que par la lente prise de conscience des problèmes de développement durable inclusif. En effet, la prise de décision met trop souvent l'accent sur le court terme, sans tenir compte du plus long terme.

Ainsi, il est essentiel d'appliquer les réglementations nationales (différentes politiques nationales maritimes intégrées avec des composantes de coopération transfrontalière entre les différents pays) et méditerranéennes afin de respecter les engagements notamment de la Stratégie de Développement Durable en Méditerranée 2016-2025 (MSSD), la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), du plan d'action de Consommation et Production Durables (CPD), des initiatives de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) etc.

La combinaison des activités océaniques varie dans chaque pays, en fonction de leur situation nationale unique et de la vision nationale adoptée pour refléter sa propre conception d'une économie bleue. En effet, certains mettront l'accent sur la sécurité maritime (Estonie) quand d'autres évolueront plus sur le volet d'éducation à l'environnement (Grèce, Portugal, Turquie) et d'autres à l'exploitation économique (Chypre, France).

Pour être considérées comme des composantes d'une économie bleue les activités doivent :

- fournir des avantages sociaux et économiques aux générations actuelles et futures ;
- restaurer, protéger et maintenir la diversité, la productivité, la résilience, les fonctions essentielles et la valeur intrinsèque des écosystèmes marins ;
- être basée sur des technologies propres, des énergies renouvelables et des flux circulaires de matières qui réduisent les déchets et favorisent le recyclage des matières.

Cela dans le but d'atteindre l'ODD 14 qui vise à la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable et inclusif c'est-à-dire une conception de la croissance de l'économie qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes liées à l'environnement et au fonctionnement de la société<sup>2</sup>.

En définitive, d'après le WWF en 2015, l'économie bleue est celle basée sur l'économie maritime qui permet des bénéfices sociaux et économiques pour les générations présentes aussi bien que pour les futures générations en :

- contribuant notamment à la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté,
- protégeant la diversité, la productivité, la résilience et la valeur intrinsèque des écosystèmes marins, ce capital naturel dont dépend sa prospérité,
- étant basé sur des technologies propres, énergies renouvelables, dans l'utilisation circulaire des matériaux afin d'assurer une stabilité économique et sociale dans le temps toujours dans la limite d'une seule planète

---

<sup>2</sup> De nombreux services fournis par les écosystèmes océaniques n'existent pas dans les marchés ; pourtant ils contribuent grandement à l'activité économique ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique comme la séquestration du carbone, la protection des côtes, l'élimination des déchets et l'existence de la biodiversité.

- gouvernant publiquement de manière inclusive, transparente, adaptable, redevable, holistique, trans-sectorielle et de long terme, innovante et proactive.

Pour créer une économie bleue durable, les acteurs publics et privés doivent :

- Fixer des objectifs et cibles clairs, mesurables et cohérents,
- Évaluer et communiquer leurs performances sur ces objectifs et cibles,
- Créer des conditions économiques et législatives équitables qui fournissent à l'économie bleue des incitations et des règles adéquates,
- Planifier, gérer et régir efficacement l'utilisation de l'espace et des ressources marines, en appliquant des méthodes inclusives et l'approche écosystémique,
- Élaborer et appliquer des normes, lignes directrices et des meilleures pratiques qui soutiennent une économie bleue durable,
- Reconnaître que les économies maritime et terrestre sont interdépendantes et que bon nombre des menaces qui pèsent sur les environnements marins proviennent des terres,
- Coopérer activement, partager les informations, les connaissances, les meilleures pratiques, les leçons apprises, les perspectives et les idées pour réaliser un avenir durable et prospère pour tous.

Nous nous appuyerons finalement sur la définition de l'UNCTAD de 2014 afin de donner notre propre définition au concept d'économie bleue qui cherche à promouvoir la croissance économique des activités liées à la Mer, l'inclusion sociale et la préservation ou l'amélioration des moyens de subsistance tout en garantissant la durabilité environnementale et écosystémique en Méditerranée. Cela signifie développer des entreprises, des infrastructures propres dans une économie circulaire (zéro déchet<sup>3</sup>) ; c'est une réelle opportunité, en effet, de nombreuses compétences et besoins ne sont pas couverts actuellement. De nouvelles ressources humaines ayant des compétences d'innovation dans l'un des 6 secteurs pour le faire évoluer sont et resteront nécessaires.

Cette approche repose à la fois sur une échelle globale et locale. En effet, pour réussir ce pari pour l'avenir, il en va de l'implication de tous les acteurs locaux dans une véritable démarche de développement local durable.

## 2. Qu'est-ce qu'une École Bleue

Une école bleue est une école tournée vers sa mer, son océan et son littoral.

Elle doit développer un projet pédagogique en ce sens au niveau de tout l'établissement, aussi bien sur le fonctionnement de son infrastructure, que sur l'engagement des équipes pédagogiques et enseignantes ainsi que sur la participation de ses élèves. Cela implique que l'établissement scolaire mette en oeuvre des pratiques durables (tri et recyclages des déchets, réduction des gaz à effet de serres, économie des énergies renouvelables etc.), en lien, voir en partenariat, avec l'écosystème local de l'économie maritime à travers un programme scolaire spécifique (intégré dans chacune des différentes matières) composé

---

<sup>3</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=1af08PSlaIs>

d'activités ludiques et de sorties pédagogiques sur l'environnement et sa préservation, la valorisation des cultures locales, les savoirs-faire et le patrimoine marin et l'emploi dans ce secteur.

L'école bleue sensibilise ses élèves (enseignement secondaire - entre 12 et 16 ans) au développement durable et les incite à s'impliquer dans la société en tant que citoyens sensibles aux questions du développement local maritime durable et engagés dans l'élaboration d'agendas locaux afin de construire un avenir responsable.

### **3. Pourquoi une École Bleue**

Le concept d'École Bleue provient du besoin d'implication des établissements scolaires dans l'environnement et le développement durable pour l'éducation de ses élèves/étudiants afin de les rendre conscients et fiers de leur patrimoine culturel autour de la mer qui pourrait être utilisé comme une source d'idées pour la création d'emplois (diversification des opportunités professionnelles et entrepreneuriales), la croissance économique et la cohésion sociale (égalité d'accès aux ressources marines afin de couvrir les besoins de base que sont la santé, la sécurité et l'emploi).

L'idée est donc d'introduire l'économie bleue dans les programmes scolaires afin de construire une génération basée sur la sensibilité environnementale et l'empathie, inspirée par le patrimoine culturel local, reliant la vie marine à la croissance économique et à l'emploi.

Pour autant ce patrimoine culturel ne doit pas être surexploité économiquement. De nombreux défis se posent dans les zones côtières ; la perte de la pêche traditionnelle en faveur de la pêche industrielle, la production de déchets et de pollutions par le tourisme de masse, le développement d'emplois saisonniers de mauvaise qualité etc.

L'école bleue permettrait d'aborder ce patrimoine dans un but de préservation des mers, des ressources, des écosystèmes, des côtes et des fonctions qu'ils exercent tout en étant conscient des menaces afin de les atténuer en coopération avec les différents acteurs des divers pays.

Enfin, ce patrimoine marin est lié à une histoire dont les jeunes générations doivent apprendre afin de ne pas répéter les erreurs et construire un avenir meilleur.

### **4. Que faire pour devenir une École Bleue?**

Une école bleue est un réel projet pédagogique.

Les équipes enseignantes doivent être formées aux enjeux et aux problématiques de l'économie bleue afin de mettre en place des projets dans tout l'établissement, pour les élèves, en impliquant les acteurs locaux (pêcheurs, entreprises maritimes, gestionnaires des espaces maritimes et des aires marines protégées, associations environnementales, collectivités publiques, etc.).

Des activités devront être élaborées pour la concrétisation de ces projets en lien avec une thématique et/ou un ou des enjeux maritimes comme par exemple la réalisation d'une fresque dans la cour de l'établissement représentative de l'écosystème marin local, la mise en œuvre

d'activités de recyclage des déchets plastiques de l'école ou encore une campagne de sensibilisation aux gaz à effet de serre et à l'acidification des océans etc.

Ces projets et les éléments clés nécessaires à la compréhension des élèves, devront se retrouver dans les programmes scolaires et dans toutes les matières :

- La Géographie, tout au long du programme, l'environnement et le territoire sera l'objet d'apprentissage et d'analyse. Il est logique d'aborder diverses thématiques telles que : les océans et la mer (immensité en profondeur et en occupation de surface), les propriétés des mers : salinité, transparence, pureté ; avantages des mers pour les Hommes : transport, pêche, tourisme) ; le climat s'appliquant à la région, la végétalisation spécifique en résultant ; les effets régionaux du changement climatique ; la gestion de l'eau (inégalité de distribution et d'accès, gestion des eaux usées, pollutions hydrocarbures en mer etc.) ; les impacts environnementaux des activités humaines (ex : impact des structures de type barrage sur la biodiversité marine) ; analyse des zones portuaires (production, échanges) ; le littoral, un espace convoité ; l'aménagement du territoire (proche de l'école, proche de la mer) ; la valorisation du territoire ; le poids économique de mon pays dans la mondialisation ; le lien terre-mer ; comment les cercles culturels et civilisationnels sont liés à la situation et à la position géographique (positionnement et repérage sur une carte) etc. ;

- Les Sciences de la Vie et de la Terre : définition des ressources naturelles, les enjeux de l'utilisation des ressources naturelles (exploitation, meilleure utilisation) ; apprentissage des espèces marines locales, adaptation des espèces marines en fond marin face aux pollutions, les animaux de haute mer et leur adaptation (chaîne alimentaire) ; stades d'évolution de la biodiversité ; les pratiques alimentaires (impacts environnementaux : eau, capacité à produire, ressource halieutique) ; les phénomènes météorologiques et climatiques (inondations, tsunamis, tempêtes, sécheresse, séismes, incendies etc.) ;

- Les Sciences Physiques et Chimiques afin d'expliquer les échanges en gaz notamment : les sources d'énergies et les transferts (notamment renouvelables : vent, vague vers la production d'électricité) par exemple ;

- Les Sciences Économiques et Sociales / Management / Gestion en abordant le potentiel économique des mers, les dangers d'une exploitation excessive et de la pollution de la mer ; le concept de coût environnemental ; le développement du tourisme côtier ; les principaux bassins touristiques et leurs impacts ; le lien économie et environnement : la croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

- L'Histoire : le patrimoine comme élément de durabilité et de développement socioéconomique, socioculturel et personnel ; la valorisation du patrimoine culturel (valeurs, culture, gastronomie) ; les civilisations et la mer ; l'importance de la mer dans l'économie locale ; les compétences nécessaires pour vivre près de la mer etc. ;

Toutes les autres matières pourront faire appel à l'environnement marin :

En Littérature ou en langue maternelle, il sera possible de se tourner vers des ouvrages traitant du milieu marin en passant par exemple par les dieux grecs liés à la mer (Odyssee), l'étude de Mare Nostrum (études des conquêtes romaines) etc.

En Mathématiques, l'environnement marin pourra être le support pour travailler l'orientation dans l'espace en calculant des coordonnées géographiques ;

La Musique et les Arts plastiques seront liés à l'environnement, l'idée d'étudier des œuvres qui ont pris pour muse la nature (sons et bruits de la mer, mouvements etc.) ;

Enfin en Philosophie, la question de Pourquoi aller à l'inconnu (bienfaits et apprentissage du voyage pourrait être posée.

Dans une logique pédagogique où l'on apprend à savoir, apprend à être, apprend à vivre et apprend à faire ; afin de découvrir plus de thématiques et d'aller plus loin dans les connaissances acquises sur les grands enjeux de gestion des espaces maritimes actuels :

- Les déchets et la pollution (ports, plastiques, navigation),
- L'artificialisation du littoral (bétonisation, la réduction du trait de côte, la dégradation du paysage),
- La qualité de l'eau de mer (acidification, eutrophisation, les interactions air/mer etc.),
- Le changement climatique (les sources et impacts, l'érosion côtière, le stress hydrique, la désertification, les risques naturels etc.),
- La biodiversité (perte actuelle, les espèces invasives, les espèces endémiques, les Aires Marines Protégées etc.),
- L'énergie (production et ressources, énergies fossiles, énergies renouvelables etc.),
- L'économie de la mer (la pêche (différents types), le maintien de la ressource aquatique, l'aquaculture, la navigation commerciale et les échanges, le transport, la sécurité etc.),
- Le tourisme (de masse / durable),
- Le patrimoine culturel (activités traditionnelles (pêche, régime alimentaire), l'éco-culture, la littérature, l'art etc.),
- La politique ou gouvernance (coopération internationale et transfrontalière, les partenariats éducation-recherche, les flux migratoires) ;

De nombreuses activités pédagogiques en lien avec le projet pédagogique de l'établissement proposeront afin de permettre, de découvrir et susciter la réflexion des élèves par la connaissance et l'apprentissage :

- La visite de sites liés à l'environnement marin (ports, parcs naturels, musées, centres de recherche, laboratoires, chantiers de construction navale etc.) ;
- La découverte des métiers de la mer liés aux lieux visités ou à l'intervention d'un professionnel en classe, l'exposé d'élèves sur des métiers peu connus ;
- Le développement d'expériences pratiques permettant le développement de compétences et la facilité de compréhension de certains phénomènes (ex : fonte des glaces et élévation du niveau de la mer, faire son propre volcan, réalisation d'une recette culinaire, nettoyage d'une plage et analyse des déchets trouvés etc.) ;
- La recherche collective et pratique par les élèves en demandant l'interview d'acteurs, la visite de lieux en plus de la recherche littéraire afin d'établir un dossier ou un exposé ;
- La participation à l'évolution du développement durable dans son école (et le porter auprès des élèves, des professionnels de l'établissement et des parents d'élèves) par la création d'un club environnement pour le changement de comportements ou par la mise en place d'un tri sélectif, de récupération d'eau, de jardin pédagogique, de compostage etc. ; et dans sa ville (région – pays etc.) en interagissant avec les institutions locales pour contribuer à la rédaction et la mise en œuvre de l'agenda 21.





Les écoles bleues permettent d'avoir un cadre d'action pédagogique afin que les élèves deviennent des éco-citoyens solidaires et impliqués pour leur futur et la protection de l'environnement marin.